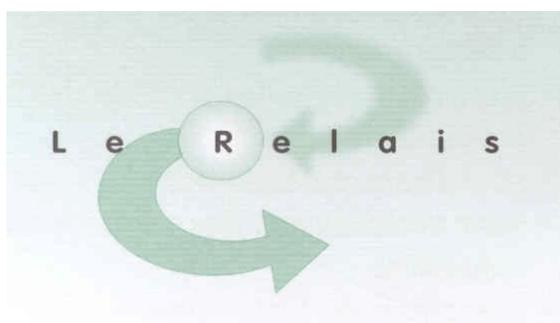


Sommaire

- 1. Le mot du président**
- 2. Annonce : Equipe mobile**
- 3. Famille : « partenaire » ou « objet clinique »**
- 4. L'accueil à Belle-Idee**
- 5. Prochaines conférences**
- 6. RELAIS: les dates à retenir**



Maison des Associations
15 Rue des Savoises, 1205 Genève
Tél. 022 781 65 20 ; Fax 022 781 65 21
e-mail : info@lerelais.ch site web : www.lerelais.ch

1. Le mot du président

Concernant **l'acceptation de la 5^e révision de l'AI**, je constate, une fois de plus, que plusieurs cantons francophones, dont Genève, ont rejeté cette mesure et je m'en félicite.

Comme le fait remarquer la Coraasp, « c'est la première fois qu'autant de personnes directement concernées par les maladies psychiques se mobilisent politiquement, témoignent publiquement et participent au plus haut niveau à un combat politique et à des débats médiatisés. C'est aussi la première fois que l'inter-handicaps intègre réellement les associations orientées sur la question de la maladie ou du handicap psychique».

Ceux qui ont rejeté cette initiative ne se sont pas laissés impressionner par des arguments fallacieux. Tout le monde sait en effet, que la réinsertion des malades psychiques, si elle ne se fait pas dans des structures adéquates, fonctionnera très difficilement dans le milieu économique actuel qui connaît déjà bien des difficultés.

Les partisans du « oui » ont dès lors le devoir de tenir les deux promesses maintes fois répétées durant cette campagne :

- transformer l'AI en une assurance d'intégration, y compris pour les personnes malades psychiquement
- trouver une solution pour le financement nécessaire de l'Assurance Invalidité.

Si finalement, sur le plan national, la 5^e révision a été acceptée, tout reste à faire et nos politiciens ne sont pas au bout de leurs peines pour obtenir une assurance-invalidité assainie financièrement et répondant à l'attente des bénéficiaires, qui dans leur immense majorité, ne sont pas des abuseurs.

Michel Bajettini

2. Annonce

Equipe mobile

Le Relais travaille depuis des années à la mise en place d'une équipe mobile de soins psychiatriques. Nous avons été, enfin, entendus par les autorités, politiques, administratives et médicales de notre canton : dès le **1^{er} octobre** prochain, une structure que l'on peut qualifier de pilote se mettra en place.

Formée de professionnels expérimentés et qualifiés, ayant suivi une formation complémentaire pour ce travail particulier, cette petite équipe doit répondre aux besoins des familles ayant un proche « **non collaborant** ».

Elle n'intervient pas dans l'urgence, mais apporte à domicile, à moyen ou long terme, soutien et soins en dehors des murs de la psychiatrie adulte genevoise.

Faites part au Relais des problèmes que vous rencontrez avec votre proche. Si l'équipe mobile peut vous aider, nous lui transmettrons votre demande.

3. Famille : « partenaire » ou « objet clinique »

Dans la période assez mouvementée que traverse la psychiatrie contemporaine, où la pratique psychothérapeutique est sérieusement remise en question, s'interroger sur le rôle et les articulations du travail avec les familles et les autres composantes du soin, est à même de nous ouvrir des perspectives intéressantes.

Depuis que nous avons rejoint, Mme Durak et moi, le comité du Relais en 2006, de multiples questions et pistes de réflexion surgissent dans notre travail quotidien. Participer au fonctionnement d'une association de familles de proches souffrant de troubles psychiques nous amène à sans cesse remettre en cause notre pratique quotidienne de soignants en psychiatrie. La famille est-elle un partenaire de soins ? Est-elle une composante de notre « objet clinique », le patient et ses difficultés relationnelles ?

L'une comme l'autre de ces propositions m'apparaissent comporter des écueils. Le partenariat impliquerait d'un côté de ne percevoir les troubles que comme la manifestation d'un désordre neurobiologique ou de troubles psychologiques propres au sujet, dégageant la famille de toute implication dans la genèse des troubles, et nous priverait du coup de la richesse que confère la dynamique familiale dans la compréhension et le traitement des troubles.

De l'autre côté, ne considérer la famille que comme un lieu de relations dysfonctionnelles, comme en témoignent les termes obsolètes, mais encore trop souvent entendus de « famille envahissante », de « mère intrusive », relèverait d'une utilisation abusive de concepts anciens et dépassés qui, s'ils ont été très utiles à faire progresser la compréhension des troubles mentaux, ne sauraient être compris comme une vérité (combien de familles au fonctionnement similaire n'ont jamais eu affaire à un psychiatre ?).

Un des points cruciaux de la pratique psychiatrique est de noter que les manifestations d'un trouble se révèlent et se manifestent presque toujours à travers un dysfonctionnement relationnel. L'objet d'études et d'interventions de la psychiatrie est donc un objet complexe avec ses composantes neurobiologiques, cognitives, psychologiques, sociales et familiales. Ainsi le rôle de la famille comme premier noyau social est tout à fait central et représente une perspective impossible à négliger.

Dans une situation de relation duelle avec un patient suffisamment organisé dans un fonctionnement névrotique, sans grandes difficultés dans son fonctionnement social et interpersonnel, il est tout à fait concevable que la famille soit intégrée au travers de ce que nous amène le patient, sans forcément que cela implique une rencontre ou une approche familiale spécifique. Toutefois, un grand nombre de situations de soins rencontrées, tant dans des structures institutionnelles que dans la pratique privée, ne nous permettent de travailler sur ce mode, car cela impliquerait que le patient ait des capacités de se penser sur ce mode complexe qui ferait intervenir d'une manière symbolique les autres, le réseau familial dans la thérapie.

Comment donc envisager le travail avec les familles dans la pratique clinique quotidienne ? L'accueil des familles est devenu une pratique habituelle dans les services de psychiatrie. Reçue individuellement ou en groupe, leur souffrance est

perceptible, leurs demandes sont souvent insistantes quant à l'information sur les troubles de leur proches, leurs traitements, le pronostic.

Si personne ne saurait contester l'utilité de l'entourage pour la récolte anamnétique et la nécessité de l'informer quant à la compréhension des troubles, ou encore la nécessité de prendre en compte leurs souffrances, tenir compte de leurs opinions et de leurs demandes implique à la fois la dynamique relationnelle dans le système familial et aussi la nécessité de tenir compte des droits des patients à rester maître de leur traitement. Equilibre difficile, sans réponse définitive, mais qui ne fait que souligner la nécessité d'un dialogue constant entre associations et services psychiatriques, de sorte à faire évoluer les dispositifs de soins dans ces traitements complexes.

Marie-Josée Durak

Philippe Rey-Bellet

4. L'accueil à Belle-Idee (HUG)

Bienvenue à Belle-Idee !

Malheureusement, nombre d'entre nous connaissons ce magnifique endroit qu'est Belle-Idee. Nos proches en souffrance nous y entraînent trop souvent lors de leurs hospitalisations. Un grand et beau parc, planté d'arbres magnifiques et aux parterres toujours impeccables. Un bel étang aux rives ombragées bordé d'une cafétéria accueillante..... Mais des pavillons aux portes parfois fermées, portes que l'on passe toujours avec appréhension et inquiétude !

Comment nos proches sont-ils accueillis, soignés, encadrés, écoutés, entendus ? Avant et après nos brèves visites, comment se comportent-ils ?

Une des étapes importantes de leurs séjours est l'accueil. Chaque soignant a sa technique pour apaiser l'angoisse de cet enfermement, volontaire ou non. Mais il y a un passage obligé : la remise de documents d'informations. D'après ce que l'on en sait, 4 ou 5 petites brochures leur sont remises. Nous vous en faisons un rapide descriptif, conscients que peu d'entre vous les aient jamais vues !

- **« Bienvenue - L'accueil est le premier des soins. »** : Brochure de quinze pages, distribuée à tous les patients dans l'ensemble des HUG, psy ou autres pathologies.
 - Un message de bienvenue de Monsieur Gruson, Président du Comité de Direction (...le patient d'abord, vous d'abord...)
 - On peut y inscrire les infos comme le N° de sa chambre, le nom de son médecin... etc.
 - Et on y trouve toutes les informations pratiques pour un séjour le plus confortable possible.
 - Un questionnaire « Que pensez-vous de votre séjour », qui peut rester anonyme, permet de faire part à la direction des dysfonctionnements éventuels et des améliorations à apporter.

Pour ce qui concerne la psychiatrie, une remise à jour serait souhaitable, mais l'ensemble est toujours d'actualité.

- **« Belle-Ideé – Psychiatrie »** : Dépliant de 3 pages sur le côté pratique du séjour (banque, bijoux, tabac, téléphone, visites.....)
- **« Droits des patients »** : Brochure de 50 pages en couleur sur papier glacé, éditée par le Forum Santé, adressée à tous les patients, somatiques ou psychiques, concernant principalement les lois de défense des patients et les recours possibles, agrémentée de superbes dessins humoristiques d'EXEM. Une belle réalisation, mais qui date, pour sa quatrième édition, de 2003. Là aussi, la loi Genevoise sur la santé datant de l'an dernier a modifié certains points, mais l'ensemble est très pertinent.
- **« Nouvelle législation sanitaire »** : Petite brochure de 23 pages, datant de janvier 2007. Elle contient des extraits des nouvelles lois Genevoises, d'avril 2006, entrées en vigueur en septembre 2006, à savoir :
 - K 1 03 Loi sur la santé, qui régit notamment les relations patients-professionnels
 - K 1 24 Loi sur la privation de liberté à des fins d'assistance (Admissions non volontaires, recours possibles..)
 - K 3 03 Loi sur la commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients.

En dernière page, on y trouve les coordonnées des instances de recours. Selon les pavillons, d'autres informations viennent s'y ajouter. Des informations spécifiques au service y sont répertoriées.

Deux autres déliants apportent des informations importantes aux proches :

- **« Vers la construction d'un partenariat patient - famille - équipe soignante »** : Dépliant de trois pages, édité par les HUG.
- **« Petit Guide - première hospitalisation »** : Dépliant de 3 pages, édité par Pro Mente Sana et Relais, en cours de réédition par Relais.

Ces deux derniers documents, destinés plus spécialement aux parents et aux proches des patients, vous permettront de mieux comprendre ce qui vous arrive et vous donneront des pistes pour faire face le mieux possible. Vous pouvez obtenir ces divers déliants auprès du personnel soignant, sinon, Le Relais se fera un plaisir de vous les transmettre.

5. Prochaines conférences

« Psychose et cannabis : quelles possibilités thérapeutiques ??? »

Madame D. Besançon-Quelennec et M. C. Pouvreau, infirmiers en psychiatrie, présenteront l'approche groupal proposé au programme Jade dans le secteur du Dr Merlo. Ce dispositif a pour objectif d'ouvrir le dialogue avec les patients afin d'amorcer chez eux les prémices d'un changement face à leur consommation. Dans le cadre de la prévention primaire, ce module éducatif s'adresse aussi aux jeunes non consommateurs.

8 octobre 2007, 19h00, Salle Zazie Sadou, Maison des Associations
15, rue des Savoises, 1205 Genève

« Communiquer autrement selon la méthode de communication non violente de Marshall Rosenberg »

Par Madame Laurence Courvoisier, formatrice d'adultes, qui nous donnera des pistes pour communiquer plus facilement avec notre proche.

19 novembre 2007, 19h00
Salle Zazie Sadou
Maison des Associations
15, rue des Savoises, 1205 Genève

6. RELAIS : les dates à retenir

Groupe de soutien (ou groupe "de paroles") :

Réunion tous les 15 jours, sauf les jours fériés, soit : > **le lundi à 19h00**, à notre local situé dans la Maison des Associations au 15, rue des Savoises.

Prochaines dates: 22 octobre; 5 & 19 novembre; 3 & 17 décembre.

Prochaines conférences :

Le 8 octobre 2007 à 19h. Mme Danièle Besançon-Quelennec nous parlera de « **Psychose et cannabis : Quelles possibilités thérapeutiques** » (Voir ci-dessus).

Le 19 novembre 2007 à 19h. Mme Laurence Courvoisier présentera « **Communiquer autrement selon la méthode de communication non violente de Marshall Rosenberg** » (Voir ci-dessus).

Autres informations :

Groupe de musicothérapie et Gestalt

Ce groupe rassemble des personnes de divers horizons, désireuses de cheminer dans un cadre protégé vers une meilleure connaissance d'elles-mêmes en travaillant à la fois l'expression verbale et non verbale. Une large place est faite à l'expression et au déploiement de la créativité de chacun. Cet espace de travail permet de résoudre des difficultés personnelles, de développer sa créativité et d'élargir ses potentialités. Il permet aussi de nouer des liens nouveaux.

Animation : Antoinette Martin, musicothérapeute ASMT et Gestalt-thérapeute.

Renseignements et inscriptions : A. Martin, Tél. 00 41 22 734 90 93.

Site web : www.musicotherapie-gestalt.ch

Le 17 octobre 2007 **le film "Someone beside you"** d'Edgar Hagen sortira dans les salles romandes. Ce documentaire suisse est l'une des premières œuvres cinématographiques à apporter un témoignage aussi direct et complexe de la psychose, de la relation aux personnes concernées, de la discrimination. Plus d'information : www.someonebesideyou.com